

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 291.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être déposées le jour de la parution, AVANT 12 heures.

Camoufflez vos lumières. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, le CAMOUFFLAGE ABOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 30 à 7 h. 32.

LA MUSIQUE ET LA DANSE. Mme Veuve De Moor, 31 ans, café-tour, 20, rue de Toulon, est l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé ganser dans son établissement.

LE BON VERMIFUGE UNE SIROP SUPPOSITOIRES. COGNARD, Docteur en Médecine, 42, rue de Valenciennes, à Lille. MONTANT, Docteur en Pharmacie, Avenue Thiers, LYON. En vente chez toutes pharmacies.

SOYEZ EN REGLE. Un procès-verbal a été dressé à la charge de M. Roger Dejonghe, 18 ans, monteur, 4, rue Rubens, qui roulait sur un vélo dépourvu de plaque d'identité.

Ecole Nationale d'Optique et d'Orthopédie de Lille. 31, rue Brûle-Maison. Inscriptions jusqu'au 30, tous les jours de 14 à 16 h.

IL NE RENDIT PAS L'ARGENT. Mme Rabens, 27 ans, débitante de boissons, avait confié pour le vendre un poste de T.S.F. à M. Benjamini Goussier, 28 ans, ouvrier électricien, 56, rue Mevèber, 7, cour Labiane, mais elle n'obtint plus de nouvelles. Elle a porté plainte.

Que boire à la place du thé? Préferer Angélique délicieuse infusion d'Angélique, parfumée et digestive. Son usage régulier procure un excellent effet économique, la boîte pour 100 à 120 litres, 15 francs. Envoi contre mandat français à M. J. Goussier, toutes pharmacies ou herbiers et 84, rue de la PENSÉE SAUVAGE, à 157 Bd. Malesherbes, Paris, Carnot 28-82.

SANS GENE. Fernand Dhaneas, 74, rue Henri-Carrette, profita du départ de son frère André qui a quitté la région, pour se faire attribuer indûment des titres d'alimentation. Ce petit manège dura jusqu'en mars 1943, mais il vint à prendre fin et Fernand Dhaneas a été arrêté.

Après un transport de bestiaux. Au sujet de l'affaire de transport de bestiaux d'Haly, M. Maréchal, 91, rue de Valenciennes, a été arrêté pour fraude. Il est en détention provisoire. Le dernier ayant été effectué sans que les douanes aient pu contrôler le passage par le Maire de la commune pour obtenir les pièces nécessaires au voyage et le permis de transport. Les douanes ont constaté que les pièces étaient falsifiées.

Les tickets de Ravitaillement. La distribution des feuilles de tickets de rationnement et des cartes de lait se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

Une nouvelle carte de lait ne sera remise que sur présentation de l'ancienne et de la carte individuelle d'alimentation, dans l'ordre numérique de la distribution. Les bureaux de l'habillement et de la chaussure seront fermés pendant la durée de la distribution, sauf pour les personnes convoquées.

TRAMWAYS JEUDI MATINEE A 3 H. 30 LES JOURS HEUREUX Samedi : à l'Arrêt des Adieux.

Une grande manifestation musicale en préparation. Reproduire après un siècle la performance qu'accomplit Saint-Saëns, l'un de nos plus grands musiciens, à l'âge de 10 ans 1/2, c'est ce que nous propose de faire le samedi 20 novembre, à 16 h. 30, au Grand-Théâtre de Roubaix.

Sociétés et Comités. JARDINS POPULAIRES. Pour tous les jardiniers qui ont déposé leur ticket P.B., une troisième et dernière distribution de plants, pommes de terre sera lieu jeudi 20 novembre et samedi, de 9 h. à 11 h. 30, de 14 h. 30 à 17 h. 45, au Grand-Théâtre, à Roubaix.

STAT CIVIL. Naissances: Michel Vainqueur, rue Saint-André, 17, cour Thille, 7, le 24, rue de Lannoy. Publications: Charles Bernard, rue de Valenciennes, 10, et Germaine Loup, rue de Valenciennes, 10, rue de Valenciennes, 10, rue de Valenciennes, 10.

MARIAGE. Monsieur et Madame CARLIER-LEBRUN: Monsieur et Madame BAYART-QUENTIN, font part du mariage de leurs enfants Jean et Geneviève, qui se célébrera le 18 octobre, dans la plus stricte intimité, 67, rue Victor Hugo, BRUAY. Rue Verte, BRUAY. 21169

AVIS AUX BINISTRES. Les amis sont présentés à la permanence du F. S. T. pour demander et la réunion du 7 novembre prochain, sur cet événement artistique qui fera évoquer nos années régionales.

CARNET. Naissances: Michel Vainqueur, rue Saint-André, 17, cour Thille, 7, le 24, rue de Lannoy. Publications: Charles Bernard, rue de Valenciennes, 10, et Germaine Loup, rue de Valenciennes, 10, rue de Valenciennes, 10.

AVIS AUX BINISTRES. Les amis sont présentés à la permanence du F. S. T. pour demander et la réunion du 7 novembre prochain, sur cet événement artistique qui fera évoquer nos années régionales.

parleront de questions qui les intéressent au premier chef.

Tous à L'HIPPODROME CYRANO DE BERGERAC. UN COURS DE DESSIN D'ART TEXTILE.

Les circonstances ne permettant pas encore la reprise des cours du soir, la direction de l'École municipale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix a décidé l'organisation d'un cours de perfectionnement professionnel des dessinateurs textiles d'aujourd'hui et de demain, grands façonnés et d'impression. Ce cours de Dessin d'Art textile et de styles a lieu tous les samedis, de 14 h. à 17 h.

Les Deux Orphelines AU CASINO. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

Les Deux Orphelines. Comme la plus haute littérature, le roman populaire a, lui aussi, ses chefs-d'œuvre. L'œuvre d'Ennery « LES DEUX ORPHELINES » a peut-être été considérée comme tel.

On disait autrefois: pour que linge soit blanc. Après qu'il a bouilli longtemps avec seven ou deux autres, on le fait bouillir avec du blanc. Blancou prouve aujourd'hui qu'il n'est pas faux.

Remerciements. Madame Remy DUBOIS, M. et Mme DUBOIS, tous les membres de la famille, remercient sincèrement les personnes ayant témoigné de la sympathie au décès de leur bien-aimé.

Monsieur Remy DUBOIS. Pompes Funèbres Générales, 60, rue Nationale, Lille, Tél. 713.75. 1837

WASQUEHAL. LE VOLAIT DES TITRES DE RAVITAILLEMENT. En février dernier, chez M. l'abbé Demeyre, rue Clément Béhague, on volait 362 feuilles de matières grasses et 1917 feuilles de pain qui y avaient été entreposées. Les gendarmes ont saisi ces matières grasses, ces pains et les autres objets saisis.

HEM. Centre d'entraide des prisonniers libérés. — Tous les prisonniers libérés sont priés d'assister aux obsèques de Mme Annette, mère de notre dévoué collègue, Les obsèques auront lieu à 9 h. l'église Saint-Joseph (Trois Baudets), le jeudi 28.

MARCO-EN-BARCEL. L'ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE D'ENTRAIDE. Dans la salle des fêtes à un lieu dit « Les Baudets », le 27 octobre, l'Amicale des prisonniers rapatriés, M. Bailly, maire, conseiller départemental, présidait cette réunion.

CROIX. La lutte contre la fraude. — Les services de police ont intensifié les contrôles en vue de déceler les fraudes, notamment en matière de produits alimentaires.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

LE RAVITAILLEMENT. La remise des tickets de rationnement se poursuivra dans l'ordre suivant, dans les communes de l'Hospice, jusqu'à 27 octobre. De 8 h. 30 à 11 h. 45, de 27.10.1 à 30.25.1; de 14 h. 15 à 17 h. 30, de 30.25.1 à 33.00.1.

UN DEBUT D'INCENDIE. Un peu après 13 h, un incendie a éclaté à la fabrique d'emballages métalliques de Mme Vve Opet, rue de Paris. Le feu a rapidement gagné la toiture et a été éteint.

CYCLISTES EN DEPAUT. M. Louis Strat, boucher, demeurant 3, rue Delobel à Tournai, et le jeune Gérard Dujardin, 400, rue de Valenciennes, ont été arrêtés pour avoir fait l'objet de contraventions pour non occupation des lanes de leur bicyclette.

POUR LE CAMP DE CONCENTRATION. La police a mis en état d'arrestation les nommés Gaston Loucheux, 30 ans, demeurant 112, boulevard Descaet et Robert Maer, 39, rue de l'Épave. Les deux hommes ont été transférés dans un camp de concentration.

VOL DE VELO. M. Albert Comeyne, domicilié rue du Tilleul, 28, avait laissé son vélo à l'atelier de son frère, dans une maison d'habitation, un malfaiteur en profita pour enlever la machine et disparaître. La police a été avisée.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA REGION. L'analyse d'un lait qui avait été prélevé à l'exploitation agricole dirigée par Mme Leroy née Madeleine, 11, rue de Valenciennes, à Lille, a permis de constater un taux de matière grasse de 16 %.

LAIT BAPTISE ET ECRIME A COMINES. L'analyse d'un lait qui avait été prélevé à l'exploitation agricole dirigée par Mme Leroy née Madeleine, 11, rue de Valenciennes, à Lille, a permis de constater un taux de matière grasse de 16 %.

LES COMMISSIONS DES INTERMEDIAIRES A LILLE. Dans un café de Lille, un contrôleur des services économiques a surpris un marchand de charbon en train de négocier avec un client.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Le tribunal a condamné un marchand de charbon à une amende de 200 francs pour avoir vendu du charbon de mauvaise qualité.

A la Philharmonie. — Cours gratuits de solfège, le jeudi, à 18 h. 30, au local, café des Vieux Amis, r. rue G. Desmetre.

RONCO. A la Philharmonie Ronco. — Cours gratuits de solfège, le jeudi, à 18 h. 30, au local, café des Vieux Amis, r. rue G. Desmetre.

MOUVAUX. Société d'horticulture et des Jardins de France. — Les membres de la société sont priés d'assister à la réunion d'urgence à leur domicile de quartier s'ils veulent obtenir leurs cartes pour 1944. Les amateurs de jardinage, qui veulent la partie de la société, peuvent aussi se faire inscrire. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Obin, directeur d'école, rue de Roubaix.

CYSOING. Pour la prière. — Les gendarmes ont procédé à l'arrestation de Jean-Baptiste, Grand Place, qui portait sur sa personne un an de prison pour désertion en temps de guerre.

FOOTBALL. U.S. Tournai. — Résultats du 24 octobre: U.S.T. 1B-R.C.R. 1B, 2-1; U.S.T. 2B-R.V. 2, 2-2; U.S.T. 3B-R.V. 3, 1-1; U.S.T. 4B-R.V. 4, 1-1; U.S.T. 5B-R.V. 5, 1-1; U.S.T. 6B-R.V. 6, 1-1; U.S.T. 7B-R.V. 7, 1-1; U.S.T. 8B-R.V. 8, 1-1; U.S.T. 9B-R.V. 9, 1-1; U.S.T. 10B-R.V. 10, 1-1; U.S.T. 11B-R.V. 11, 1-1; U.S.T. 12B-R.V. 12, 1-1; U.S.T. 13B-R.V. 13, 1-1; U.S.T. 14B-R.V. 14, 1-1; U.S.T. 15B-R.V. 15, 1-1; U.S.T. 16B-R.V. 16, 1-1; U.S.T. 17B-R.V. 17, 1-1; U.S.T. 18B-R.V. 18, 1-1; U.S.T. 19B-R.V. 19, 1-1; U.S.T. 20B-R.V. 20, 1-1; U.S.T. 21B-R.V. 21, 1-1; U.S.T. 22B-R.V. 22, 1-1; U.S.T. 23B-R.V. 23, 1-1; U.S.T. 24B-R.V. 24, 1-1; U.S.T. 25B-R.V. 25, 1-1; U.S.T. 26B-R.V. 26, 1-1; U.S.T. 27B-R.V. 27, 1-1; U.S.T. 28B-R.V. 28, 1-1; U.S.T. 29B-R.V. 29, 1-1; U.S.T. 30B-R.V. 30, 1-1; U.S.T. 31B-R.V. 31, 1-1; U.S.T. 32B-R.V. 32, 1-1; U.S.T. 33B-R.V. 33, 1-1; U.S.T. 34B-R.V. 34, 1-1; U.S.T. 35B-R.V. 35, 1-1; U.S.T. 36B-R.V. 36, 1-1; U.S.T. 37B-R.V. 37, 1-1; U.S.T. 38B-R.V. 38, 1-1; U.S.T. 39B-R.V. 39, 1-1; U.S.T. 40B-R.V. 40, 1-1; U.S.T. 41B-R.V. 41, 1-1; U.S.T. 42B-R.V. 42, 1-1; U.S.T. 43B-R.V. 43, 1-1; U.S.T. 44B-R.V. 44, 1-1; U.S.T. 45B-R.V. 45, 1-1; U.S.T. 46B-R.V. 46, 1-1; U.S.T. 47B-R.V. 47, 1-1; U.S.T. 48B-R.V. 48, 1-1; U.S.T. 49B-R.V. 49, 1-1; U.S.T. 50B-R.V. 50, 1-1; U.S.T. 51B-R.V. 51, 1-1; U.S.T. 52B-R.V. 52, 1-1; U.S.T. 53B-R.V. 53, 1-1; U.S.T. 54B-R.V. 54, 1-1; U.S.T. 55B-R.V. 55, 1-1; U.S.T. 56B-R.V. 56, 1-1; U.S.T. 57B-R.V. 57, 1-1; U.S.T. 58B-R.V. 58, 1-1; U.S.T. 59B-R.V. 59, 1-1; U.S.T. 60B-R.V. 60, 1-1; U.S.T. 61B-R.V. 61, 1-1; U.S.T. 62B-R.V. 62, 1-1; U.S.T. 63B-R.V. 63, 1-1; U.S.T. 64B-R.V. 64, 1-1; U.S.T. 65B-R.V. 65, 1-1; U.S.T. 66B-R.V. 66, 1-1; U.S.T. 67B-R.V. 67, 1-1; U.S.T. 68B-R.V. 68, 1-1; U.S.T. 69B-R.V. 69, 1-1; U.S.T. 70B-R.V. 70, 1-1; U.S.T. 71B-R.V. 71, 1-1; U.S.T. 72B-R.V. 72, 1-1; U.S.T. 73B-R.V. 73, 1-1; U.S.T. 74B-R.V. 74, 1-1; U.S.T. 75B-R.V. 75, 1-1; U.S.T. 76B-R.V. 76, 1-1; U.S.T. 77B-R.V. 77, 1-1; U.S.T. 78B-R.V. 78, 1-1; U.S.T. 79B-R.V. 79, 1-1; U.S.T. 80B-R.V. 80, 1-1; U.S.T. 81B-R.V. 81, 1-1; U.S.T. 82B-R.V. 82, 1-1; U.S.T. 83B-R.V. 83, 1-1; U.S.T. 84B-R.V. 84, 1-1; U.S.T. 85B-R.V. 85, 1-1; U.S.T. 86B-R.V. 86, 1-1; U.S.T. 87B-R.V. 87, 1-1; U.S.T. 88B-R.V. 88, 1-1; U.S.T. 89B-R.V. 89, 1-1; U.S.T. 90B-R.V. 90, 1-1; U.S.T. 91B-R.V. 91, 1-1; U.S.T. 92B-R.V. 92, 1-1; U.S.T. 93B-R.V. 93, 1-1; U.S.T. 94B-R.V. 94, 1-1; U.S.T. 95B-R.V. 95, 1-1; U.S.T. 96B-R.V. 96, 1-1; U.S.T. 97B-R.V. 97, 1-1; U.S.T. 98B-R.V. 98, 1-1; U.S.T. 99B-R.V. 99, 1-1; U.S.T. 100B-R.V. 100, 1-1; U.S.T. 101B-R.V. 101, 1-1; U.S.T. 102B-R.V. 102, 1-1; U.S.T. 103B-R.V. 103, 1-1; U.S.T. 104B-R.V. 104, 1-1; U.S.T. 105B-R.V. 105, 1-1; U.S.T. 106B-R.V. 106, 1-1; U.S.T. 107B-R.V. 107, 1-1; U.S.T. 108B-R.V. 108, 1-1; U.S.T. 109B-R.V. 109, 1-1; U.S.T. 110B-R.V. 110, 1-1; U.S.T. 111B-R.V. 111, 1-1; U.S.T. 112B-R.V. 112, 1-1; U.S.T. 113B-R.V. 113, 1-1; U.S.T. 114B-R.V. 114, 1-1; U.S.T. 115B-R.V. 115, 1-1; U.S.T. 116B-R.V. 116, 1-1; U.S.T. 117B-R.V. 117, 1-1; U.S.T. 118B-R.V. 118, 1-1; U.S.T. 119B-R.V. 119, 1-1; U.S.T. 120B-R.V. 120, 1-1; U.S.T. 121B-R.V. 121, 1-1; U.S.T. 122B-R.V. 122, 1-1; U.S.T. 123B-R.V. 123, 1-1; U.S.T. 124B-R.V. 124, 1-1; U.S.T. 125B-R.V. 125, 1-1; U.S.T. 126B-R.V. 126, 1-1; U.S.T. 127B-R.V. 127, 1-1; U.S.T. 128B-R.V. 128, 1-1; U.S.T. 129B-R.V. 129, 1-1; U.S.T. 130B-R.V. 130, 1-1; U.S.T. 131B-R.V. 131, 1-1; U.S.T. 132B-R.V. 132, 1-1; U.S.T. 133B-R.V. 133, 1-1; U.S.T. 134B-R.V. 134, 1-1; U.S.T. 135B-R.V. 135, 1-1; U.S.T. 136B-R.V. 136, 1-1; U.S.T. 137B-R.V. 137, 1-1; U.S.T. 138B-R.V. 138, 1-1; U.S.T. 139B-R.V. 139, 1-1; U.S.T. 140B-R.V. 140, 1-1; U.S.T. 141B-R.V. 141, 1-1; U.S.T. 142B-R.V. 142, 1-1; U.S.T. 143B-R.V. 143, 1-1; U.S.T. 144B-R.V. 144, 1-1; U.S.T. 145B-R.V. 145, 1-1; U.S.T. 146B-R.V. 146, 1-1; U.S.T. 147B-R.V. 147, 1-1; U.S.T. 148B-R.V. 148, 1-1; U.S.T. 1